



COMPTE RENDU DU CSAL DU 7 AVRIL 2023

La première convocation du CSAL du 30 mars 2023 a été boycottée par l'intersyndicale et une liminaire a été envoyée à la Direction.

L'ensemble des organisations syndicales demandent à ce que cette liminaire soit annexée à cette nouvelle convocation.

L'intersyndicale dénonce le nouveau recensement des grévistes avec la signature de ces derniers ou de l'ensemble des collègues lors de leur retour dans les services.

Jusqu'à présent, le recensement ne nécessitait pas de signature. Nous demandons à ce que ce système de simple recensement soit à nouveau utilisé par la DDFIP du Tarn.

La Direction prend note des observations et va réfléchir sur la méthode pour les futurs mouvements sociaux.

LES PONTS NATURELS :

Les deux journées seront cette année le 19 mai et le 14 août.

L'ensemble des organisations syndicales s'abstient, ces journées, il y a de nombreuses années, étaient des journées offertes par la DG.

ACCUEIL A L'ANTENNE DU SGC D'ALBI DE CARMAUX

Il y a dans les locaux de l'EFS un collègue du SIP et un du SGC deux demi-journées par semaine (les mardi et jeudi après-midi). Les réceptions vont se faire sur rendez-vous. Le collègue du SGC viendra avec un terminal de paiement par carte bleue (TPE). S'il ne vient pas du fait d'absence de demande de RDV, quid du TPE si un particulier veut payer son impôt par carte ? Au niveau de la comptabilité du SGC ces cartes bleues seront traitées comme des virements et non comme des CB. Ce dispositif dérogatoire existe déjà mais il est source d'erreurs et de problèmes de régularisations qui augmente le travail de retraitement par le SGC.

La Direction concède qu'il faudra évaluer ce dispositif dans sa globalité sans détailler les modalités de ces mesures d'impact. Un délai de paiement pourra être accordé sur place et les documents remis au contribuable (mais pas par les agents de l'EFS).

La Direction considère qu'il s'agit d'un accueil déporté à Carmaux, si l'utilisateur se déplace sur Carmaux, il ne viendra pas à Albi.

Les organisations syndicales dénoncent le NRP et la suppression de la pleine compétence de la Trésorerie à Carmaux. On demande à un agent du SGC spécialisé dans la dépense de gérer la recette. C'est illogique et contradictoire, et c'est le seul endroit où la réception

se déroule de cette manière. De plus, les locaux sont tels, que la confidentialité n'est pas respectée.

Les organisations syndicales dénoncent la suppression d'un emploi au SGC qui, par ailleurs est largement en grève. Ce qui au-delà de la réforme des retraites démontre un réel mal-être = avec moins de personnel on demande plus de missions au détriment des usagers et des agents.

La Direction reconnaît que les suppressions d'emplois ne facilitent pas le travail.

La CGT FINANCES PUBLIQUES DU TARN souligne que s'il y a des contre-appels, alors le temps de préparation équivaut au temps de présence, soit 2 jours complets au lieu des deux demi-journées.

Pour l'ensemble de ces motifs, l'intersyndicale vote contre ce sujet et continue à dénoncer la suppression du maillage territorial.

MODIFICATION DES HORAIRES DES PLAGES VARIABLES DU SGC DE GAILLAC

La CGT FINANCES PUBLIQUES DU TARN et SOLIDAIRES s'abstiennent. Un collègue est opposé à cette modification.

FO vote pour.

CAMPAGNE IR

La CGT FINANCES PUBLIQUES DU TARN dénonce le fait que chaque année la campagne se déroule avec moins de personnels, les agents des autres services devant suppléer la carence des effectifs du SIP, largement impacté par les suppressions d'emplois.

Il est rappelé que cette année 2 emplois ont été supprimés au SIP d'Albi et 2 emplois au SIP de Castres.

La Direction estime qu'il est normal que l'ensemble des services participe à cette mission essentielle.

GMBI impacte fortement le taux de réception, y compris au SIE et va venir inmanquablement surcharger cette campagne déclarative. Un pas à pas a été préparé à l'attention des comptables, les organisations syndicales demandent, ce qu'accepte la Direction, que l'ensemble des agents en soient destinataires.

QUESTIONS DIVERSES :

Le SDIF sera créé au 1^{er} janvier 2024.

La CGT FINANCES PUBLIQUES DU TARN met en avant la situation difficile du PELP PTGC. Un EDR est prévu mais il semble improbable qu'un mouvement complémentaire permette la venue d'un géomètre.

Un EDR de plus est au SPFE, l'aide du service de Saint Dié va perdurer. Quatre-vingts jours de « retard » ont été rattrapés.

Le fonctionnement des conseils médicaux doit être étudié dès que les documents seront connus.

La TOIP (téléphonie par Internet) qui est en test actuellement n'est guère satisfaisante dans les messages entendus par les usagers, mais la majorité de ces derniers ne peuvent pas être modifiés. (un message d'accueil global trop long défini nationalement et des messages prédéfinis par « branche »)

La difficulté de la TAM est aussi abordée et la souffrance des agents. La Direction connaît la difficulté. Un auxiliaire qui a réussi le concours va aider de même qu'un EDR quinze jours par mois.

La Direction confirme que dans le Tarn il y a 30 postes vacants.

Pour finir, l'ensemble des organisations syndicales s'insurgent contre le fait que les collègues des services sociaux soient exilés en dehors de la Cité Administrative. Le Secrétariat Général est censé gérer ces personnels et les travaux de 180 000 € pour réaménager leurs futurs locaux.

La séance est levée à 17 h

Représentants de la CGT présents ;

Sandra SERRES
Sandrine SAINTIN
Sébastien SALIES
Sophie BOUYGUES